



# Les Zones d'Accélération des Énergies renouvelables



**MORLAIX**  
communauté  
BRO MONTROULEZ

# Les Zones d'Accélération des EnR (ZAEEnR)

La loi Accélération des énergies renouvelables du 10 mars 2023 se structure autour de **4 piliers** :

- **Accélérer les procédures** sans renier nos exigences environnementales, notamment via un processus de planification ;
- Libérer un **potentiel foncier** adapté aux projets d'énergie renouvelable et ne présentant pas d'enjeux environnementaux majeurs ;
- Accélérer le déploiement de **l'éolien en mer** ;
- Améliorer le **financement** et **l'attractivité des projets** d'énergie renouvelable.

# Les ZAE nR – Quels enjeux ?

- **Massifier les équipements d'énergie renouvelables**
  - En réponse à la stratégie française énergie climat : neutralité carbone en 2050, produire plus d'électricité décarbonée (+ 35 % en 2050 par rapport à aujourd'hui)
- **Diversifier l'offre de production d'énergies renouvelables**
  - Intermittence des EnR face aux énergies fossiles
- **Renforcer l'indépendance énergétique du territoire**
  - Boucles énergétiques locales, autoconsommation...
- **Ancrer les EnR sur son territoire de vie**
  - EnR citoyennes
- **Identifier et planifier les projets**
  - Plan climat, PLU iH, SRADET...

# Les ZAEnR – Quels impacts?

## Projet situé dans une ZAEnR

- **Des mécanismes financiers incitatifs** pourront être introduits pour encourager les développeurs à privilégier ces zones
  - Des **bonus dans les appels d'offres**
  - Une **modulation tarifaire** afin de prendre en compte le productible pouvant être plus faible sur ces zones
- Des **délais d'instruction des procédures administratives raccourcis**
  - Réduction à 3 mois de la phase d'examen de la demande d'autorisation environnementale
  - Réduction de 30 à 15 jours du délai pour la remise du rapport du commissaire enquêteur

## Projet situé hors d'une ZAEnR

- un comité de projet obligatoire aux frais du demandeur
- Implication du référent préfectoral unique

# Les ZAEnR – Quelle maîtrise pour quelle portée ?

- **Les communes sont à l'initiative de définition des ZAEnR**
  - Soumission pour avis global à Morlaix Communauté
  - Analyse par la préfecture
- **Les ZAEnR ne sont pas des zones exclusives**
  - Des projets peuvent être initiés en dehors de ces zones
  - Maintien de la majorité des réglementations en vigueur
- **Objectif principal :**
  - analyser le potentiel pour analyser le champ des possibles
  - Déterminer l'acceptabilité des énergies renouvelables sur ma commune



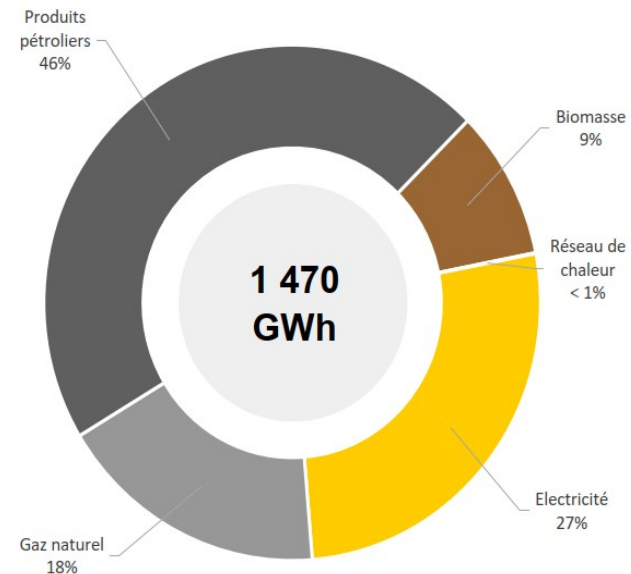
# ZAE nR – Comment sont-elles définies?

- **Compilation des données**
  - Données communales, cadastre solaire, données EPCI...
- **Analyse des potentiels** (friches industrielles, anciennes décharges et carrières, parkings de plus 500 m<sup>2</sup>...)
- **Réalisation des cartographies pour chaque type d'EnR :**
  - Éolien
  - Solaire au sol (excepté projets agrivoltaïques)
  - Solaire toitures
  - Méthanisation
  - hydroélectricité
  - Réseaux de chaleur et de froid
- **Organisation de la concertation publique**
- **Transmission en préfecture et à l'EPCI**
- **Arrêt des ZAE nR et révision tous les 5 ans**

# Quelques données énergétiques du territoire de Morlaix Communauté

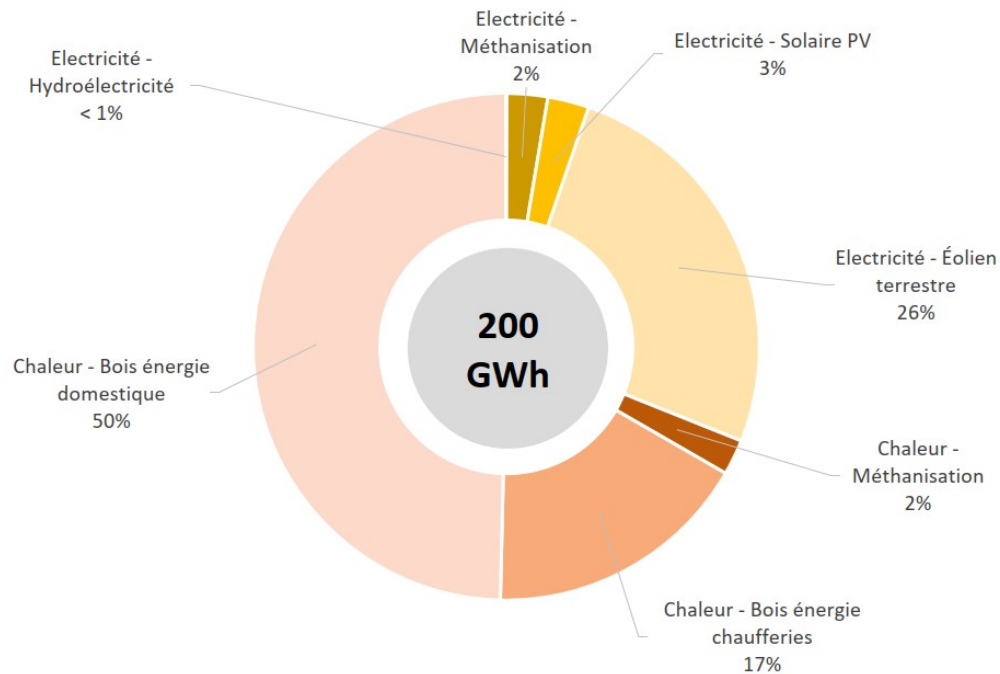
La consommation d'énergie et les émissions de GES (TerriSTORY®)

- Une consommation importante d'énergies fossiles (près des  $\frac{2}{3}$  de l'énergie consommée)
- Un recours minoritaire à des solutions locales de production d'énergie
- Pour une même quantité d'énergie consommée, le **fioul émet environ 1,5 fois plus de gaz à effet de serre que le gaz naturel** et plus de **5 fois plus que l'électricité** (avec le mix électrique français).



# Quelques données énergétiques du territoire de Morlaix Communauté

La production d'énergies renouvelables (Schéma de Développement ENR de Morlaix Communauté)





# Quelques données énergétiques du territoire de Morlaix Communauté

## La production d'énergies renouvelables

(Schéma de Développement ENR de Morlaix Communauté)

- Le **bois-énergie** représente la principale production d'énergie renouvelable sur le territoire (67% de la production) suivi de l'**éolien** (26% de la production) ;
- La production d'ENR&R a augmenté de 17% entre 2010 et 2020 (+29 GWh) ;
- La chaleur est le premier vecteur énergétique produit par des sources renouvelables sur le territoire ;
- Le potentiel de production d'énergie est majoritairement de l'**électricité** renouvelable (principalement avec l'éolien) ;
- Il y a enjeu de communication auprès des habitants et acteurs du territoire pour améliorer l'acceptabilité des projets ENR ;
- Certaines énergies nécessitent d'être vigilants sur l'équilibre environnemental des projets potentiels

Une production  
actuelle de  
**200 GWh**  
en 2020  
*soit près de 14% de la  
consommation  
d'énergie sur le territoire*

Un potentiel de production  
maximal de  
**1 018 GWh**  
par an *(sans le potentiel solaire  
photovoltaïque)*  
*soit environ 69% de la consommation  
d'énergie actuelle sur le territoire*